



Prix Médias et Ruralités
VOIR ET DIRE LES RURALITÉS

PRIX RTE DE LA PHOTO DE PRESSE

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

- Le candidat doit être salarié (ou pigiste) de la presse quotidienne nationale, régionale, départementale, la presse magazine ou d'une agence de presse.
- Il doit être titulaire de la carte d'identité des journalistes professionnels, en cours de validité à la date du dépôt de sa candidature.
- **Seules les photos prises entre le 1er Janvier 2023 et le 31 Décembre 2024, publiées uniquement dans la presse française, sur papier, sites internet éditoriaux ou fils d'actualités des agences de presse seront retenues.**
- **Les candidatures devront être enregistrées avant le 15 Janvier 2024.**

COMPOSITION DU DOSSIER DE PARTICIPATION AU CONCOURS :

- Chaque candidat ne peut proposer **maximum deux reportages contenant de 1 à 3 photos au maximum.**
- Les photos doivent être au format jpeg avec une taille optimum de 3200 pixels X 2136 pixels et une résolution de 300 pixels/pouces.
- Le candidat doit **impérativement** fournir le **justificatif** de parution de toutes les photos proposées, ainsi qu'une copie **recto/verso** de sa carte d'identité de journaliste professionnel.

ATTENTION :

En déposant leur dossier, les candidats aux prix de la Photo de presse PRF/ RTE acceptent que leurs photographies soient publiées sur tous les supports du PRF et de RTE dans un but promotionnel d'information du public.

COMPOSITION DU JURY :

Le jury est composé de reporters photographes et de professionnels de la presse et de la communication. Souverain dans ses décisions, il se réserve le droit de modifier le montant de la dotation, d'annuler le prix ou une catégorie si le nombre de candidats est insuffisant.

DOTATION

Grand Prix RTE: 4000€

Prix coup de coeur : 1000 €

INFORMATION/CONTACT :

Jean-Yves VIF Tel 06 08 46 98 14 jeanyves.vif@gmail.com